

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Décrue : les premières mesures de la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole

Christophe BÉCHU, maire d'Angers, président d'Angers Loire Métropole, a annoncé ce matin en cellule vigilance crues intercommunale les mesures mises en place par la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole, à la suite des prévisions de Vigicrues confortant la décrue.

Amélioration de la situation : la baisse constatée du niveau des eaux

Les prévisions de Vigicrues confortent une baisse du niveau de la Loire et de la Maine. Pour la Maine, le pic de la crue a été atteint dans la nuit de samedi à dimanche. Elle atteint 6,33 m ce matin à 7h00 avec une baisse continue prévue pour aujourd'hui et demain.

La Ville d'Angers anticipe une sortie de la situation d'urgence du plan communal de sauvegarde ce mercredi, si la Maine descend en-deçà des 6 m.

Les réouvertures prévues

Transports

La ligne A du tramway rouvrira complètement demain matin, dans sa configuration habituelle.

Voies et parkings

Les sites suivants rouvriront dès aujourd'hui :

- Pont de la Haute-Chaîne ouvert dans le sens centre-ville vers CHU
- Parking Saint-Serge Mitterrand
- Parking Larrey

Toutes les voies fermées dans les jours précédents le restent jusqu'à nouvel ordre. Elles ne rouvriront qu'après le passage des équipes d'assainissement et de propreté. De nombreuses **actions « coups de poing » de nettoyage** vont être réalisées en amont de la réouverture des rues. En parallèle, des dératisations ciblées sont prévues dans les zones où la présence de rats a été identifiée.

Un diagnostic complet de tous les ouvrages impactés par les crues compte tenu de leur hauteur sera initié après la décrue, pour qu'un point complet soit réalisé. A l'échelle des communes d'Angers Loire Métropole, une centaine d'ouvrages d'art a été concernée par les crues.

Equipements publics

Le MIN est ouvert depuis hier soir.

Les sites suivants rouvriront dès demain matin :

- Patinoire IceParc
- Gymnase Bertin (le Gymnase Rousseau reste mobilisé comme capacité d'accueil tant que le niveau de la Maine est supérieur à 6 mètres)
- Réouverture de l'ATC (Angers Tennis Club) et du restaurant La Belle Equipe

Le soutien de la Ville d'Angers aux commerçants impactés par la crue

Pour accompagner les commerçants touchés par la crue dans leurs démarches assurantielles, le maire a pris des arrêtés municipaux de fermeture administrative pour l'îlot du Quai des Carmes depuis jeudi et pour l'îlot Molière – Thiers-Boisnet depuis vendredi.

Ces arrêtés permettront aux commerçants d'améliorer la prise en charge du sinistre par les assurances. Ils s'inscrivent en complémentarité avec le régime de « catastrophe naturelle », qui sera reconnu au niveau national pour le territoire le 4 mars.

Propreté et nettoyage : les premières mesures annoncées avant mercredi

La Ville d'Angers et Angers Loire Métropole travaillent déjà à un dispositif exceptionnel d'accueil et de collecte des déchets, aussi bien dans les déchèteries que dans les secteurs des communes d'Angers Loire Métropole directement touchés par les inondations.